

*Ewald Frank et le voile de femmes,
Selon la Bible et le message de
William Marrion Branham*

Enseignant et Pasteur :

Pierre MUTAMBA WANG

Goma, Décembre 2016

Ewald Frank et le voile de femmes, selon la Bible et le message de W. M. Branham

L'ouvrage : « **LE MARIAGE : PROBLEME ANCIEN** » 1Corinthiens 11.

« En ce qui concerne les ministères de la Parole, ils ont été réellement confiés aux frères pour l'édification de l'Eglise, (1Cor. 12 : 28 ; Eph. 4 : 11 et autres). Paul **commande** aux femmes qui **s'apprêtent à exercer les dons, à prier ou prophétiser** ... (1) **de voiler** leur tête et de ne pas relever le nez ... (2) **Les longs cheveux** leur servent de **couverture** dans les réunions particulières de prière où **elles exercent les dons**», (1Cor. 11 : 15). (3) Mais **ceci** (longs cheveux) **sert aussi de signe**, celui que dans la pratique elles sont complètement soumises et intégrées à l'ordre biblique dans l'Eglise, (4) **cela à cause des anges qui sont établis par le Seigneur comme messagers de Dieu** (v. 10). ... (5) Et lorsqu'il est écrit que plusieurs **ont logé des anges** sans le savoir (Héb. 13 : 2), **il ne s'agit pas de l'ange Gabriel ou de l'ange Michaël**, mais d'avoir eu **pour hôte Paul ou Pierre, ou quelque autre serviteur du Seigneur** », {Le mariage : problème ancien, p. 18}.

Allons au commencement pour arriver à aujourd'hui ; ainsi, par la grâce du Seigneur et par la révélation du Saint-Esprit qui a fait écrire la Bible par les hommes, (2Pierre 1 : 20-21), nous verrons où est la vérité, tout en gardant dans l'esprit que la parole de Dieu ne vient point aux **tuologiens**, c'est-à-dire aux **théologiens**, ces tueurs de la parole de Dieu. Elle vient aux prophètes et, après, aux serviteurs de Dieu envoyés par le Seigneur avec la parole de l'heure, par l'esprit de sagesse et de révélation, (Eph. 1 : 17 ; 4 : 11-15). Professer la vérité.

Frère Ewald Frank a été, est, et reste toujours **un tuologien, un théologien baptiste**. Il n'a jamais cru au message prêché par W.M. Branham. Comme nous le disons dans presque tous nos écrits, il était en quête de renommée et de popularité dans le monde du christianisme comme révérend pasteur. Pareil à un nain, il a trouvé l'occasion d'assouvir sa soif **après la mort** du prophète **Branham**, de monter sur les épaules du géant. Paul nous recommande de nous « **éloigner d'un tel homme, sachant qu'un homme de cette espèce est perverti, et qu'il pêche, en se condamnant lui-même**», (Phil. 3 : 10, 11). Et encore : « Je sais qu'il s'introduira parmi vous, **après mon départ, des loups cruels** qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous **des hommes qui enseigneront** des choses pernicieuses, **pour entraîner les disciples après eux** », (Act. 20 : 29-30). J'ai toujours dit que si Fr. Frank avait été envoyé par le Seigneur pour Le servir correctement, nous aurions eu à lutter tous contre les idolâtres tonneristes. Mais que Dieu soit loué, lui à qui « toutes choses sont connues de toute éternité », (Act. 15 : 18).

Et frère Branham d'abonder dans le même sens et par le même Esprit-Saint lorsqu'il dit : « Chaque génération a son réveil. Dieu suscite **un homme à qui Il confie Sa Parole et le fait démarrer avec le message pour cet âge**. Mais aussitôt que **cet homme est retiré de la scène, quelqu'un d'autre s'en empare et hybride** ce message : **alors tout cela retombe dans une parfaite "confusion"** ... c'est exactement ainsi que **cela débuta tout au commencement** dans la Genèse. Dieu mit en route Sa récolte de race humaine, mais **Eve l'hybrida** ... **Ce fut le jugement pour Eve** », [La Parole Parlée est la Semence Originelle, p. 15]. Et pour **Séduire les non élus**, E. Frank crie à qui veut l'entendre que Dieu l'a établi selon Matthieu 24 : 45-47, et que lui avec tous les serviteurs qui le suivent ont aussi l'esprit d'Elie,

étalant d'emblée par-là, devant tout le monde, pour ceux qui ont des yeux, et qui ont été correctement enseignés, qu'il est un **faux Elie, un faux prophète** ! Mais ce sont les fruits qui nous montrent celui que Dieu a réellement envoyé. Rien n'arrive ni au hasard ni par coïncidence. C'est Dieu qui accomplit sa volonté sur un homme, une famille, une nation ou sur un âge, comme il le fait dans notre âge. Qu'il soit loué pour sa sagesse. Eternelle.

A propos **du voile et des cheveux de femmes**, notre docteur et 6^e Elie croit et enseigne que la femme doit avoir sur **sa tête** les deux, **le voile et les cheveux** !

I. Le voile dans l'Ancien Testament

Depuis **la Genèse 3 : 15**, après le péché, l'homme reçut de Dieu **l'autorité sur la femme**. L'Ancien Testament nous parle d'abord de **lettre de divorce** que lui donnerait son mari dès qu'il jugeait ne plus vivre avec elle, pour une raison ou pour une autre, dans sa maison, (Deut. 24 : 1-2). Et même dans la maison de son père, une femme était toujours **soumise à l'autorité de l'homme**, qu'est son père. Elle n'avait aucun droit de faire un vœu ni de prendre un engagement sans l'autorisation de son mari ou de son père. C'est ce que nous lisons dans Nombres 30. Tant qu'elle sera dans la maison de son père, tout vœu ou tout engagement qu'elle aurait à prendre serait soumis à l'approbation ou à la désapprobation de **son père**, (v. 4-6). Si elle est **mariée**, c'est **son mari** qui en jugera, (v. 7-9, 11-14) ; tandis que le vœu ou l'engagement **d'une femme veuve ou répudiée** était valable pour elle, car elle n'est pas, ou n'est plus, sous **l'autorité d'un homme**, (v. 10). Alors, cette abomination des « **droits de la femme** » est une rébellion contre Dieu et contre sa parole, comme commise par Eve au jardin ; et c'est le même séducteur, le serpent ancien, le diable et Satan, (Ap. 12 : 9).

Nous voyons **le voile** sur la tête de Rébecca lorsqu'elle aperçoit Isaac, (Gen. 24 : 65) ; sur la tête de Tamar lorsqu'elle s'apprêta à tromper son beau-père Jacob, (Id. 38 : 14, 19 ; Job 24 : 15). Dans Cantique des Cantiques nous lisons : « que tu es belle, mon amie, que tu es belle ! Tes yeux sont des colombes, derrière **ton voile** ... Les gardes qui font la ronde dans la ville m'ont rencontrée ; ils m'ont frappée ; ils m'ont blessée ; ils m'ont enlevé **mon voile**, ... », (Cant. 4 : 1 ; 5 : 7).

C'était donc une obligation, un ordre pour la femme juive de porter **le voile sur sa tête**. **Le geste de Rébecca en voyant son mari** pour la première fois, celui de Tamar devant Jacob, et de la prostituée, etc, nous enseignent une chose ayant trait **au respect, à la soumission de la femme à l'homme**. Rebecca avait **la tête découverte** (donc **rasée**) tout le long du voyage ; mais lorsque Eliezer lui dit « **c'est mon seigneur** », elle a remis **son voile** (en d'autres termes **elle a gardé sa chevelure sur la tête**), (Gen. 24 : 65). Soumission de la femme à l'autorité de l'homme

C'était **un opprobre** de voir **une femme juive sans voile**, donc **sans cheveux sur la tête** ; elle était comme **rasée, chauve**. Elle donnait ainsi l'impression d'être aussi « **un homme** », par conséquent, une rebelle, une orgueilleuse. Elle donnait l'impression de violer pour sa part la loi de Dieu, (Gén. 3 : 15).

Ainsi, le plus **sévère châtement infligé** à une femme Juive était de lui **raser les cheveux**, rendre **sa tête chauve**. L'Eternel dit par Esaïe le prophète, lorsqu'il vit **l'orgueil des femmes juives** : « L'Eternel dit : Parce que **les filles de Sion sont orgueilleuses**, ... le Seigneur **rendra chauve le sommet de la tête des filles de Sion** ... En ce jour ... au lieu de **cheveux** bouclés,

une tête chauve ... », (Es. 3 : 17, 24). Une menace de l'Éternel. C'était honteux parce qu'elle ressemblait à un homme. Seul l'homme a le droit d'avoir **la calvitie** sur la tête, donc d'être **chauve**. A ce propos Lévitique nous dit : «Lorsqu'un homme aura **la tête dépouillée de cheveux (=rasée)**, c'est un **chauve : il est pur**. S'il a la **tête dépouillée de cheveux du côté de la face**, c'est un **chauve** par devant : **il est pur** », (Lév. 40-41). Autrement dit une femme qui a **la tête dépouillée de cheveux est chauve** ; elle est « **impure** » ; elle a **la tête rasée**. Voilà pourquoi aucune femme ne peut avoir **la calvitie**. Ceci est pour l'homme. Amen. Gloire soit rendue à l'Éternel notre Dieu Père et à Jésus-Christ son Fils notre Seigneur, pour sa révélation par le Saint-Esprit qui avait été promis, et que nous avons reçu par le message prêché par son serviteur le prophète, W.M. Branham.

Je suis content d'en avoir. Merci Seigneur mon Dieu. Je t'en remercie une fois encore de ne m'avoir pas fait femme, et de m'avoir donné ton Saint-Esprit qui « m'enseigne toutes choses et qui me conduit dans toute la vérité », (Jn. 14 : 26 ; 16 : 13). Toutes tes promesses sont vraies. Amen.

Lorsqu'une **femme mariée** a été soupçonnée **d'adultère**, ou si **elle l'avait réellement commis** et qu'elle ne l'avait pas avoué à son mari, celui-ci l'amenait au **sacrificateur** qui lui **découvrait la tête** (elle avait la tête couverte), **autrement dit, il lui rasait la tête**. Il lui faisait jurer et lui disait : « si aucun homme n'a couché avec toi, et si, étant sous **la puissance de ton mari** tu ne t'en es pas détournée pour te souiller, ... Mais si, étant **sous la puissance de ton mari** tu t'en es détournée et que tu te sois souillée, ... », (Nbr 5 : 19, 20).

Le sacrificateur **découvrait la tête** de la femme parce qu'elle est sous le soupçon **d'adultère**, donnant par-là l'impression **d'être sortie de l'autorité maritale**, bien que présumée innocente jusqu'à l'épreuve du contraire. C'était cela la loi de jalousie.

Le point culminant de **cette soumission de la femme à l'homme** est donné dans 1Timothée 2:12 : « Je ne permets pas à **la femme d'enseigner**, ni de **prendre de l'autorité sur l'homme** ; ... ». C'est depuis Genèse 3 : 15. Combien sont **maudits**, tous ceux qui s'assoient devant des femmes soi-disant pasteurs pour les écouter prétendant prêcher ?, (Gal. 1 : 8-9).

Il leur arrive ce que notre Dieu a dit par la bouche de son prophète : « **Mon peuple est détruit parce qu'il lui manque la connaissance** », (Osée 4 : 6).

Les cheveux de la femme sont une sorte de fioriture sur l'ensemble de sa beauté. Une femme sans cheveux sur la tête est comme **une montagne sans végétation, dénudée**. Mais ils sont plus que cela. Sous « **l'ombre** », c'est **le voile** que le sacrificateur enlevait de la tête de la femme présumée adultère. Mais aujourd'hui, selon la vérité nous savons que c'est « **la chevelure** » que le sacrificateur enlevait pour la déclarer **adultère et répudiée**. Amen. Alléluia. Ce n'est pas Paul qui a dit cela. Mais il avait en lui le même Saint-Esprit que celui que j'ai. Amen.

Le voile de femme peut être aussi assimilé à **la virginité** de la fiancée, car tout comme son fiancé, et lui seul, a le droit d'**enlever le voile** du visage de sa fiancée le jour du mariage, il en est aussi de même de **l'hymen**. C'est le mari qui doit enlever cette membrane le premier jour du mariage. Le voile. **Le voile est lié au mariage de la mariée**. C'est pourquoi une fille fiancée chrétienne doit attendre jusqu'au jour du mariage pour que son époux seul puisse « enlever son hymen », après avoir invoqué le nom du Seigneur comme **témoin de leur union** : « Et

vous dites pourquoi ? Parce que l'Éternel a été témoin entre **toi et la femme de ta jeunesse ...**», (Mal. 2 : 14).

II. Le voile dans le Nouveau Testament : 1 Corinthiens 11

Dans le Nouveau Testament nous trouvons le terme « **voile** » de femme et sa signification dans 1Cor. 11 : « **Toute femme**, au contraire, qui prie ou qui prophétise, **la tête non voilée, déshonore son chef** : c'est comme si elle était **rasée** » ; elle est donc **chauve**. Notez la continuité des écritures. **L'Ancien Testament est l'ombre du Nouveau Testament** qui est la réalité, la vérité.

Gloire à Dieu notre Père par Jésus-Christ notre Seigneur.

Nous remarquons déjà que **le voile** sur la tête de femme va avec **la chevelure**. Ce n'est pas Paul qui a inventé ni **le voile** ni **la chevelure** de femme. **Enlever** le voile équivaut à **couper la chevelure** ou à **se raser** la tête pour une femme, comme nous venons de le voir dans le cas d'une femme soupçonnée d'adultère. C'est pourquoi dans Esaïe 3, versets 17 et 24 **le châtiment** dont le Seigneur menace **les filles de Sion**, c'est de leur « **rendre chauve le sommet de la tête** ». Le Seigneur ne parle pas d'enlever le « **voile** ». Ceci peut aider notre frère E. Frank, docteur en théologie, (de *tuer* –logos, la parole), à comprendre cette écriture. Si Dieu pouvait avoir pitié de lui !

D'où Paul dit « si elle n'est **pas voilée**, qu'elle **se coupe les cheveux** ou qu'elle **se rase la tête** », **parce que n'est pas être voilée équivaut à être rasée**. Amen.

Il est écrit, Paul parlant des choses de l'Ancien Testament « c'était **l'ombre des choses à venir**, mais **le corps** (la vérité, la réalité) est Christ », (Col. 2 : 16, 17). Et Jean de dire : « **car la loi** a été donnée par Moïse, la grâce **et la vérité** sont venues par Jésus-Christ », (Jn. 1 : 17). Et **l'ombre** n'est pas **la représentation exacte** de la vérité : « En effet, **la loi**, qui possède **une ombre des biens à venir**, et **non l'exacte représentation des choses**, ... », (Hébr. 10 : 1). Ainsi ce qui était « **ombre** » un peu floue dans la loi est devenue **la réalité, la vérité** dans la nouvelle alliance où le « **corps** » de Jésus-Christ a révélé tout ce qui a été caché dans **les paraboles** et dans **les ombres**. Car, il n'y a aucune femme, depuis la création du monde, qui **naît avec un voile ou un foulard** sur la tête. Toutes naissent avec leurs cheveux sur la tête. Amen. Frère Branham, donnant **la loi de Dieu** dit : « La loi de Dieu est de recevoir **un serviteur confirmé**... Vous ne pouvez servir Dieu sur cette terre que lorsque **les serviteurs de Dieu envoyés sur la terre par inspiration divine interprètent la Parole pour vous ... La Semence de Christ doit venir par l'intermédiaire de Son Corps, non pas par l'intermédiaire d'une dénomination, mais par l'intermédiaire d'une semence née de nouveau, une semence de la Parole ...** La seule façon pour vous de **naître de nouveau** est de recevoir premièrement **la Parole** dans la matrice de votre pensée ; ensuite **l'Esprit** vient là-dessus et produit le fruit. Voilà ! **C'est le véritable enseignement de l'Évangile, frères** », [La Parole Parlée est la Semence Originelle, pp. 73,92, 93].

Ainsi la nouvelle naissance est en rapport avec la parole révélée en son âge. Le prophète dit : « Peu importe à quoi vous appartenez : si vous n'êtes pas né de l'Esprit de Dieu, ... vous n'avez pas reçu le Saint-Esprit, si vous ne croyez pas **toute la Parole de Dieu**, vous n'avez pas encore reçu le Saint-Esprit. C'est vrai. C'est exactement cela. Quand vous entendez la Vérité, si le Saint-Esprit ne vous conduit pas à Elle, alors, c'est qu'il y a en vous **un autre esprit** qui vous **en tient éloigné** ; l'esprit qui est en vous n'est pas le Saint-Esprit ... Vous ne pouvez être une

semence et **être en désaccord avec la Parole**, car la Parole est la Semence ... C'est la raison pour laquelle quelqu'un qui est **double est un hypocrite**. C'est un **hybride**. **Celui qui prétend être un homme de Dieu, mais qui nie la Parole est un hypocrite** », [Id. p. 56, 20]. Amen. Que ton âme repose en paix, serviteur et prophète de Dieu. Je ne dis pas que frère Frank est un hypocrite. Je répète ce que dit le véritable Elie.

“Bientôt nous serons ensemble dans le temps ou l'éternité,
Tous ceux qui t'aiment, et tous ceux que tu as aimés”.

Puisque nous sommes encore sur ce point posons-nous cette question : Si notre frère E. Frank est né de nouveau, selon ce que vient de dire frère Branham, pourquoi **nie-t-il** plusieurs écritures, prétendant qu'elles ne sont pas inspirées, et dit qu'elles ont été ajoutées ... ? Peut-il être un esprit séducteur dans le message ? Une question qui dérange pour plusieurs dont le nom n'a pas été écrit dès la fondation du monde dans le livre de vie de l'Agneau de Dieu.

Revenons à notre sujet sur **le voile de femme**.

Au commencement, Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. Il créa l'homme et la femme ; Il leur donna **le même pouvoir de dominer** les autres créatures, et le même **ordre de garder la parole**, (Gen. 1 : 26, 27 ; 2 : 16-17). Mais lorsque la femme choisit « **les droits de la femme** » et qu'elle séduisit l'homme, son mari, et avec lui toute l'humanité, ce qui était une alliance commune, produit une alliance double. L'égalité prit fin, et **l'homme reçut l'autorité sur sa femme** ; non pas l'autorité de la considérer comme un torchon, de **lui ajouter d'autres femmes** : « C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime **sa femme** s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï **sa propre chair** ; mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Eglise », (Eph. 5 : 28-29). Où est la polygamie là ? Il n'est pas dit « celui qui aime **ses femmes** », mais « **sa femme** ». Et encore : « Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait **sa femme**, et que **chaque femme** ait **son mari** », (1Cor. 7 : 2). Et il lui est recommandé de vivre avec **elle** dans la **sagesse**, (1Pier. 3 : 7). Pauvres impudiques séduits par frère E. Frank ! Cet esprit séducteur ! Et physiquement, pour « **exhiber** » cette autorité de l'homme sur la femme Dieu lui intima l'ordre de **garder sa chevelure**, de **ne pas la couper ou de raser la tête**, sous peine d'**être déclarée adultère et être ainsi répudiée** ; car **couper les cheveux ou raser la tête est un signe d'insoumission, de mépris, de déshonneur et de rébellion à l'égard du mari**, la femme montrant par-là **qu'elle n'est plus sous l'autorité, sous la puissance d'un homme**. C'est la même chose que **l'adultère**. Amen.

Donc, **la chevelure de la femme est un signe plus pour l'homme que pour la femme** parce que chaque fois qu'il la voit sur la tête de sa femme il sait que celle-ci lui est **soumise et qu'elle reconnaît son autorité**, comme le dit la parole du Seigneur. Malheureusement, en dehors de véritables chrétiens du message, beaucoup d'hommes chez beaucoup de peuples, ce fait n'est pas connu. Chez les Kasaiens de la RD Congo par contre cela existe jusqu'aujourd'hui. Ceux qui le pratiquent n'en savent peut-être pas l'origine, mais ils en savent au **moins la signification**. Lorsque **le mari meurt**, le même jour les autres femmes amènent **la veuve** à la rivière, ou partout où il y a de l'eau ; elles **lui rasent la tête**, parce que, disent-elles, **celle-ci n'a plus de mari sous l'autorité duquel elle vivait ; elle n'a plus de tête**. Amen. Elle n'est plus **sous la puissance d'un homme**. Et vite **son beau-frère peut la prendre pour femme le même jour**, s'il l'aime, (cfr Rom. 7 : 3). Ce n'est pas un **voile** que ces femmes **enlèvent de**

la tête de l'éprouvée, mais **toute la chevelure**, frère E. Frank ! Je ne pense pas que l'épouse de frère Frank se couche sur son lit ou se lave dans la douche avec son foulard sur sa tête !

Alors, où est-ce que ce grand peuple Kasaïen a-t-il trouvé cela ? Dieu seul le sait. C'est pourquoi Paul dit : « Quand les païens, qui n'ont pas la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont pas la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que **l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs**, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour », (Rom. 2 : 14-15). C'est comme il est aussi dit ailleurs que « Dieu a mis dans leur cœur la pensée de l'éternité », (Eccl. 3 : 11). N'est-il pas écrit : « J'ouvrirai ma bouche en paraboles, je publierai des choses cachées depuis la création du monde » ?, (Matth. 13 : 35 ; Ps. 78 : 2). Et le voile de femme d'abord, leur chevelure ensuite, sont quelques-unes de ces choses qui avaient été cachées depuis la création du monde, et aujourd'hui révélées par le Saint-Esprit au véritable Elie des nations, W. M. Branham, lorsque **les six sceaux ont été révélés**. Amen.

Gloire à l'Eternel notre Dieu et à Jésus-Christ notre Seigneur.

Que son amour est insondable, et sa miséricorde éternelle ! Quelle grâce éternelle de m'avoir donné à croire et à prêcher aux miens un Evangile Eternel pour un Peuple Eternel ! Dieu de grâce et de miséricorde.

« Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta toute famille », (Ac. 16 : 31). Tu as accompli cette parole dans ma famille pour me consoler de toutes les souffrances que j'ai connues depuis que j'étais un bébé de deux semaines ! Merci.

1. Dans 1Corinthiens 11

Paul commence par rappeler l'Ancien Testament, lorsqu'il parle du **voile** : savoir que « Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. Tout homme qui prie ou qui prophétise **la tête couverte déshonore son chef** », **Christ**, car cet homme est **impur**, (Ancien Testament). D'où l'homme n'a pas à porter **le voile** sur sa tête. Tel il était dans l'Ancien, tel il est dans le Nouveau Testaments. Mais la femme **doit l'avoir**, comme **signe ostentatoire et public** qu'elle est sous l'autorité d'un homme, son mari, (Gen. 3 : 15). Or Christ n'est pas « **le mari** » de l'homme ; Christ est, dans le Nouveau Testament, **l'Epoux de l'Epouse**, c'est-à-dire de **l'Eglise** ; pas d'une seule personne. Celle-ci étant membre du corps, de l'Eglise. La seule marque que, **individuellement**, l'homme doit avoir en lui, comme aussi la femme, est **le Saint-Esprit**, sans lequel il ne fait pas partie de l'Epouse de Christ, de l'Eglise, du corps de Christ. L'Ancien Testament ordonnait à la femme d'avoir **constamment** le voile sur la tête, et de **l'enlever** peut-être pendant la douche, ou quand elle se couche. Dans ce cas elle violait potentiellement la loi. Voyez-vous ? Mais ici **le voile** était **une ombre** ; c'est pourquoi elle pouvait l'enlever quelques fois sans que cela soit un péché pour elle, ni offenser son mari.

Oh ! Eternel. Tes pensées ne sont pas nos pensées, (Es.55 : 8). Amen.

L'homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu ; pas la femme. Dieu dit : « J'ai dit : vous êtes **des "dieux"**, (Ps. 82 : 10 ; Jn. 10 : 34). Dans l'Adoption frère Branham dit « nous sommes **des dieux** amateurs ... Mais savez-vous que **les hommes** qui sont **les fils de Dieu** sont **des dieux amateurs** ? ... D'ailleurs Dieu avait dit, dans Genèse 2, qu'ils étaient **des dieux**, puisqu'ils avaient **pleine autorité** sur l'empire du monde. Il lui avait donné **autorité sur**

toutes choses ... Ensuite, il a fait de l'homme "**un petit dieu**" ... dans son empire. Et son empire s'étend d'un océan à l'autre, d'un rivage à un autre. Parlant du Seigneur Jésus il dit : En vérité, je vous le dis, à vous qui êtes des **petits dieux** (avec Dieu en vous, Eph. 2 : 22, NDE) si vous dites à cette montagne "Ote-toi de là, et si vous ne doutez pas dans votre cœur, mais vous croyez que ce que vous avez dit arrivera, ce que vous aurez dit vous sera fait" ... toute la nature attend la manifestation **des fils de Dieu** ... C'est ce que j'ai attendu avec impatience, j'attends de voir le moment où **on marchera dans la rue, et voyant un homme étendu là, infirme de naissance** : « Je n'ai ni or ni argent ». Oh ! Attendant la manifestation des fils de Dieu, alléluia, quand **Dieu se fera connaître** ... », [L'Adoption pp. 169 : 76, 77, 79, 84, 87].

Paul, parlant devant des philosophes d'Athènes leur dit : « C'est ce qu'ont dit aussi quelques-uns de vos poètes "**De lui nous sommes la race**. Ainsi donc, étant de **la race de Dieu**, ...", (Ac. 17 : 28, 29). Dieu n'a pas de plus grand que lui. Il jure par lui-même, (Es. 45 : 23). Ainsi, l'homme qui est **son image** n'a pas à avoir **un signe de soumission, Dieu est en lui par le Saint-Esprit**, selon qu'il est dit "Dieu au-dessus de nous, Dieu parmi nous, et **Dieu en nous**, (Eph. 4 : 6). Hier il était "Dieu au-dessus d'eux et parmi eux; **mais aujourd'hui nous avons "Dieu en nous", Christ en nous** par le baptême du Saint-Esprit... « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; **nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui** ... **l'Esprit de vérité**, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous vous le connaissez, car il demeure avec vous et **il sera en vous ... moi en eux, et toi en moi, afin qu'ils soient parfaitement un** ... », (Jn. 14 : 15, 23, 17 ; 17 : 23). Alléluia. « L'homme chrétien, aujourd'hui, n'est pas seulement à **l'image de Dieu, à sa ressemblance, mais plus encore il est habitation de Dieu**. Amen. Voilà pourquoi il ne doit pas avoir beaucoup de cheveux ni des cheveux longs sur la tête. Notre frère Paul dit : « Il est **l'image du Dieu invisible**, ... », (Col. 1 : 15). Amen. Nous, à l'image de Dieu, et notre frère Jésus-Christ, à l'image de Dieu. Alléluia. Il est écrit : « C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler **frères**, car **celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul** », (Héb. 2 : 11), Dieu. **Si Jésus notre frère est Dieu, nous sommes ipso facto "des petits dieux" par le fait qu'il demeure en nous**. Amen. Pourquoi aurais-je sur moi une marque de soumission ? Non.

Oh ! La stimulation de la révélation ! Quelle consolation éternelle, Seigneur Jésus pour moi et ma famille ! Quelle insondable grâce ! Gloire te soit rendue aux siècles des siècles. Amen.

Lorsque la loi ordonnait que l'on circonçît l'homme, la femme n'était pas concernée. Notre prophète dit que la femme était dans l'homme, tout comme Lévi paya sa dime quand il était encore dans les reins d'Abraham, (Hébr. 7 : 9). Notre Dieu est un Dieu d'ordre, (1Cor. 14 : 32). Il sait ce qu'il fait, ce qu'il veut et ce qu'il dit.

2. Du verset 4 au verset 13 de 1Corinthiens 11

Dans les versets 14 et 15, ce qui était **une ombre** est dévoilé et exprimé selon la réalité : il s'agit de "**longs cheveux**" que doit avoir la femme sur sa tête. La femme doit en avoir, et pas l'homme. Comme c'était une honte pour la femme de couper les cheveux ou de raser la tête, il en est de même pour l'homme d'avoir de longs cheveux sur sa tête. C'est une honte, comme c'était une honte de porter le voile, comme le font les musulmans. Paul conclut : « **la chevelure a été don-née à la femme COMME voile** ». C'est **un don** fait à la femme pour **sa gloire** et

pour la gloire de son mari. A quelle femme Dieu a-t-il jamais fait **don** d'un voile à sa naissance ? Ce sont ses cheveux. Ce n'est pas un mouchoir de tête, frère Frank !

Si la femme **ne pouvait prier SANS voile**, et qu'elle pouvait cependant **l'enlever** dans la douche ou sur **sa couche**, elle ne doit pas non plus **couper sa chevelure ou raser sa tête**, soit dans la douche, soit sur son lit. **La chevelure LUI A ETE DONNEE PAR DIEU**. Dieu ne lui a pas donné un morceau de tissu, frère Frank ! Le voile était **une ombre** de ce qui devait arriver avec Christ. La vérité. Dieu ne fait pas tomber du ciel des voiles pour toutes ses filles !

Je remercie le Seigneur. Quand j'étais célibataire j'aimais beaucoup voir de petites filles avec beaucoup de cheveux sur leur tête. Quand je me suis marié, ma femme n'en a pas beaucoup, mais ma première fille Meda, en a. Et ma femme fait ses efforts pour les multiplier. Que Dieu la bénisse.

➤ **L'erreur de frère E. Frank**

Pour lui, **premièrement**, Paul **recommande** aux femmes **QUI S'apprêtent A EXERCER** les dons, à prier ou à prophétiser de **VOILER** leur tête ;

Deuxièmement, **LES LONGS CHEVEUX** leur servent de **COUVERTURE** dans les réunions particulières de prière où elles exercent les dons ;

Troisièmement, les **longs cheveux** leur servent de **signe** de leur intégration ...

Donc pour E. Frank, la femme doit **porter** et **le voile** et **les cheveux longs** ; dans une circonstance donnée, elle **voile** la tête ; et dans une autre circonstance, elle est **sans voile**, **mais garde ses cheveux** ! Est-ce, mes frères frankistes, ce que dit la parole de Dieu et le message de W.M. Branham, même si vous l'avez rejeté ? N'est-ce pas **la confusion** dont a parlé le prophète ? C'est ce que croient les docteurs en théologie des dénominations. Frère Frank est-il aussi un théologien baptiste ? Un dénominationnel ? Alors, puisqu'il a **rejeté la connaissance** par le Saint-Esprit, Dieu l'a **rejeté et l'a dépouillé de son sacerdoce**, (Osée 4 : 6) ; par conséquent, il n'a pas de ministère d'Epouse dans le message. Il est encore dans l'Ancien Testament. Le jour où nous nous serons partis, ce sera le jour où il verra le Nouveau Testament. Si le Seigneur pouvait avoir pitié de lui !

Frère Branham répond à une question qui lui a été posée par une sœur : « Frère Branham, s'il vous plait, expliquez **1Corinth 11 : 4-6**. : Quand nous prions, nous prophétisons, pouvons-nous **mettre nos cheveux** ou **les enlever** quand nous prophétisons ? », [Conduite-Ordre-Doctrine, vol. II, p. 924, Q 351, § 213].

Il répond : « Je ne vois là rien à propos de **mettre ou d'enlever des cheveux**, à moins que la femme ne désire ... si elle dit qu'elle doit les couper, alors qu'elle soit rasée complètement. Voyez ? Parce que, si ce n'est pas le cas, alors, **qu'elle garde ses cheveux**, parce que **sa chevelure est son voile** ... qu'elle **ait ses cheveux longs** », [p. 925 : 213 ; p. 926 : 215]. Vous voyez la **confusion** que frère Frank a semée chez les femmes et chez les serviteurs qui le suivent aveuglement ? Une visiteuse qui est chez moi en provenance de Kinshasa m'a dit qu'elle a une cousine d'une assemblée ; leur pasteur leur commande de **porter un mouchoir de tête avant d'entrer dans l'assemblée** ! Alors j'ai compris que c'étaient **ces frankistes confusionnistes**. « Le Seigneur leur rendra selon leurs œuvres », pour avoir rejeté la vérité, (2Tim. 4 : 14).

3. 1Corinthiens 11 : 10

« ... **c'est pourquoi, à cause des anges ...** » « C'est pourquoi la femme, **à cause des anges**, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend ... Et lorsqu'il est écrit que **plusieurs ont logé des anges sans le savoir** (Héb. 13 : 2), il ne s'agissait pas de **l'ange Gabriel** ou de **l'ange Micaël**, mais bien d'avoir eu pour **hôte Paul ou Pierre**, ou quelque autre **serviteur du Seigneur**. Il est écrit sept fois dans l'Apocalypse : **Ecris à l'ange de l'Eglise ...** » - c'est-à-dire **au messager** que Dieu y avait établi. Les vrais serviteurs sont **des ambassadeurs de Christ** (1Cor. 5 : 20).

Frère E. Frank prétend ici que **les anges** dont il est question dans ces versets ne sont pas des **anges célestes**, mais des serviteurs dans des églises, comme Paul, Pierre, et lui-même ! Tel est le résultat du rejet du prophète et du manque du Saint-Esprit : **la confusion, l'ignorance**.

Que dirait-il **des anges** dont il est question dans Hébreux 1 ? La parole de Dieu ne vient jamais aux théologiens, ni aux anciens diplomates. Et sans le Saint-Esprit, mes frères, nul ne peut comprendre la parole de Dieu. Ce n'est pas étonnant que Fr. Frank ne comprenne pas **la Divinité du Seigneur Jésus-Christ**, dans Matthieu 28 : 19 et dans 1Jean 5 : 7, 8 dont il dit qu'ils sont ajoutés.

La Bible nous parle de Dieu comme « **l'Ange de l'Eternel** », lorsqu'il est dans une mission sur terre, (Gen. 16 :7-13). C'est le Seigneur lui-même ; tout le monde le sait ; même si les théologiens traducteurs écrivent le mot "ange" avec minuscule. Ce qui prouve leur manque de connaissance et de révélation. Si Dieu lui-même se révèle être "**un messager** de l'alliance", (Mal. 3 : 1), pourquoi n'enverrait-il pas des **anges du ciel** avec pour mission d'apporter **une bonne nouvelle aux enfants de Dieu, pour leur salut** ?

Hébreux 1 : 13, 14 : « Et auquel **des anges** a-t-il jamais dit ... Ne sont-ils pas tous **des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut** ? » Frère E. Frank n'est pas un "**esprit**", que je sache. Comme un grand confusionniste le docteur E. Frank veut oublier que Dieu envoie **des anges célestes** sur la terre avec mission relative **au salut des enfants de Dieu**, comme cela est proclamé par l'apôtre Paul. C'est pourquoi je me demande toujours pourquoi frère Frank avait abandonné la diplomatie, comme nous l'avions appris par ouï-dire, pour venir s'engouffrer dans la parole de Dieu, un domaine mystérieux !

Qu'est-ce que ma femme, par exemple, aurait-elle à faire avec un serviteur d'une assemblée qui viendrait chez moi pour une raison ou pour une autre ? C'est un homme, un serviteur. Il serait un ange que Dieu aurait envoyé chez moi. Il est vrai qu'un serviteur de Dieu est un messager, un envoyé de Dieu, un homme terrestre. Mais cela n'est pas à confondre avec **les anges célestes** ! Ils sont au service de Dieu pour notre salut.

Les anges ont été créés par Dieu. Mais ils sont **supérieurs à l'homme**, par le fait même qu'ils sont des **êtres spirituels** avec Dieu. Et ce sont **des envoyés de Dieu** comme le dit Paul de Tarse : "**ce sont tous des esprits au service de Dieu (= des serviteurs de Dieu) envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut**". Si la femme doit avoir sur sa tête une **marque de respect de son mari**, à plus forte raison elle doit l'avoir aussi devant **un ange de Dieu**, serviteur du Dieu vivant, saint venu de la présence de Dieu Tout-Puissant, et sous la forme d'un homme. La **même marque de respect pour le mari** est

aussi pour **un ange** en mission. Il est vrai que les véritables serviteurs de Dieu sont des “**anges**”, mais ils sont **terrestres**, pécheurs sauvés par la grâce, alors que **les anges célestes** ne connaissent pas ce qu’est la grâce. C’est pour cette raison qu’il n’existe pas **d’anges-femmes**, même si les païens féminisent les noms d’anges, Gabriel est **Gabriella** ; Micaël est **Micaëlla**, etc. Ceci est le démon de mondialisation politique qui féminise tout, comme le font les Français avec leur langue.

Dieu est **Esprit**. Et lorsqu’il est venu chez Abram, il était sous la forme d’**un homme**, et les deux **anges** qui l’accompagnaient étaient aussi **des hommes**, (Gen. 18 : 2). Le Seigneur était en mission avec ses anges. L’ange **Gabriel** a été envoyé à Zacharie pour lui annoncer la venue du prophète Jean, avec l’esprit d’Elie, avec la mission de ramener les enfants de Dieu à Dieu, leur Seigneur; il est allé aussi à Marie, lui parler de la naissance du sauveur Jésus, (Luc 1 : 11,19, 26, 38). Il était **un homme**, en faveur de ceux qui doivent hériter du salut. **Marie** devrait avoir **le voile** sur sa tête, car elle était Juive. Après la résurrection du Seigneur Jésus, ce sont **les femmes** qui, les premières, ont connu sa résurrection par la bouche **d’un ange envoyé du ciel**, (Matth. 28 : 2 ; Luc 23 : 54-56 ; 24 : 1-4, 5-9). C’étaient de **véritables anges envoyés** en rapport avec **notre salut**. Ils ont annoncé aux **femmes voilées la résurrection du Seigneur**, selon les écritures. Amen. Ces femmes devaient être toutes **voilées**, parce que **des Juives**.

Les anges ont toujours été envoyés **en mission de service sur la terre** : chez **Corneille**, (Ac. 10 : 3) ; à **Jean**, (Ap. 1 : 1 ; 5 : 2 ; 7 : 1 ; 22 : 6,8, 16). Dans le Psaumes 104 et repris par Paul dans Hébreux 1 : 7 « Celui qui fait de **ses anges** des vents... », C’est-à-dire, **des envoyés**. **Les anges** cherchaient même à connaître les choses qui concernaient **notre salut**, (1Pier. 1 : 12).

Ainsi, **la chevelure de la femme est une marque de respect de son homme, son mari** ; et dans l’Eglise, **la marque de l’Eglise de Christ est le Saint-Esprit**.

Si nous pouvions mettre ensemble les deux écritures « à cause **des anges** ... qui sont **tous des esprits** au service de Dieu, **envoyés** pour exercer un ministère **en faveur de ceux qui doivent hériter du salut** », il est donc évident que **les anges**, supérieurs en force et en puissance, ont droit au même **respect** de la part de la femme, comme en a le mari de sa femme. La femme doit avoir sur sa tête **la chevelure**, marque de respect et d’autorité devant l’homme. Et non pas un petit morceau de tissu fait de main d’homme. Si Dieu ne peut se contenter d’habiter **une demeure faite de main d’homme**, comment trouverait-il le plaisir devant une femme portant **un morceau de tissu fait de main d’homme comme couverture** ?

Puisse frère Frank être un tout petit peu spirituel ! « Telle voie paraît droite devant un homme. Mais son issue, c’est la voie de la mort », (Prov. 16 : 25).

4. Cheveux longs ou cheveux tout court ?

Par un mauvais enseignement des docteurs en théologie des femmes africaines pensent que Dieu exige de toutes les femmes d’avoir de **longs cheveux**. Dans ce cas, Dieu ne serait pas Dieu. Car il aurait créé des femmes noires **aux cheveux crépus**, ensuite leur demander de les rendre longs par leur propre effort. Non. Ce qui est demandé à la femme, c’est de **ne pas couper ses cheveux et de ne pas raser sa tête**. Peu importe leur longueur, qu’ils soient

gardés tels qu'ils sont. Qu'ils mesurent un mètre ou qu'ils mesurent un centimètre, c'est **la chevelure qui lui a été donnée comme voile par Dieu**. Qu'elle les soigne. Si c'étaient des morceaux de tissus, combien en faudrait-il par femme, car il faudrait les lessiver presque chaque jour ?

5. Conclusion

Il est écrit dans la Bible que celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète **recevra** la récompense de prophète, (Matth. 10 : 41). Remarquez que le Seigneur a dit « **recevra** », ce n'est pas aujourd'hui. Que feront les frères frankistes lorsqu'il sera tard ?

Si le prophète de l'âge a reçu la révélation sur une écriture, et si, avec le même Esprit, nous croyons que la révélation est vraie, qu'en est-il encore à chercher à semer **la confusion** dans les cœurs des enfants de Dieu, si ce n'est pas l'œuvre de l'ennemi ? **Elie** a été envoyé pour nous libérer des mains des théologiens. Un véritable élu de Dieu ne peut plus tomber dans les mains des esprits séducteurs qui se sont introduits furtivement dans le message. C'est pourquoi il y a plus **des ténèbres aujourd'hui que du vivant du prophète**. Mais les élus ne seront pas **séduits**. C'est notre confiance en Dieu. Le Seigneur a dit « **Et mon peuple ne sera plus jamais dans la confusion** », (Joël 2 : 26, 27).

Paul conclue ainsi son épître : « **si quelqu'un se plait à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu** », (1Cor. 11 : 16). Les églises créées par les hommes contesteront. Mais dans toutes les Eglises des saints, « car Dieu n'est pas un Dieu de désordre ... », (1Cor. 14 : 33).

Pour Sa gloire.

Un Evangile Eternel, pour Un Peuple Eternel.

Pasteur et enseignant, **Pierre Mutamba Wang**

Petit Troupeau Tabernacle/ Goma RDC